

Aide Juridique Express

Index analytique 2017

ASSURANCE-EMPLOI

INCONDUITE (L. 30) — APPEL — DÉCISION — REFUS — ADMISSIBILITÉ — PRESTATION — PERTE — PERMIS DE CONDUIRE — CONDUITE — FACULTÉS AFFAIBLIES — PREUVE — ABSENCE — NÉCESSITÉ — CONDITION — EMPLOI — LOI ASSURANCE-EMPLOI — ART.29 — ART.30

TSS170003 p. 68

INCONDUITE (L. 30) — ASSURANCE-EMPLOI — APPEL — DÉCISION — REFUS — ADMISSIBILITÉ — PRESTATION — CONGÉDIEMENT — PERTE — PERMIS DE CONDUIRE — CONDUITE — FACULTÉS AFFAIBLIES — CODE D'ÉTHIQUE — EMPLOYEUR — INCOMPATIBILITÉ — ANTÉCÉDENT JUDICIAIRE — EMPLOI — PREUVE — ABSENCE — NÉCESSITÉ — PERMIS DE CONDUIRE — TRAVAIL — HORS QUÉBEC — CHANGEMENT — PROPRIÉTAIRE — EMPLOI — EMBAUCHE — LOI ASSURANCE-EMPLOI — ART.29 — ART.30

TSS170002 p. 68

PROLONGATION DU DÉLAI/DURÉE MAXIMALE (ART.106) — SOUTIEN DU REVENU — REQUÊTE — DÉLAI — CONTESTATION — RÉVISION — DÉCISION — HORS DÉLAI — MOTIF VALABLE — ERREUR — ENVOI — ENDROIT — LOI JUSTICE ADMINISTRATIVE — ART.106

TSS170004 p. 70

DROIT PÉNAL

ABSOLUTION CONDITIONNELLE — MÉFAIT — APPEL — PEINE — ABSENCE — ANTÉCÉDENT JUDICIAIRE — PLAIDOYER — CULPABILITÉ — CRITÈRE — INCIDENCE — CASIER JUDICIAIRE — CARRIÈRE — EMPLOI — CODE CRIMINEL — ART.730 — ART.430

CS160385 p. 20

ABSOLUTION CONDITIONNELLE — VOIES DE FAIT — LÉSION CORPORELLE — DÉLIT DE FUITE — RAGE AU VOLANT — PEINE — EFFET DE L'INCIDENCE — ANTÉCÉDENT JUDICIAIRE — EMPLOI — VOYAGE — HORS QUÉBEC — CIRCONSTANCE ATTÉNUANTE — CIRCONSTANCE AGGRAVANTE — PLAIDOYER — CULPABILITÉ — DÉDOMMAGEMENT — VICTIME — THÉRAPIE — REMORDS — ABSOLUTION CONDITIONNELLE — TRAVAUX COMMUNAUTAIRES — PROBATION — CODE CRIMINEL — ART.267 — ART.252 — ART.730

CQP160036 p. 19

ADOLESCENT CONFIE AUX SOINS D'UNE PERSONNE — LSJPA — JEUNE CONTREVENANT — MEURTRE AU SECOND DEGRÉ — CAUTIONNEMENT — DÉCISION FAVORABLE — MISE EN LIBERTÉ PROVISoire — ART.29 — LSJPA — REFUS — DÉTENTION — PERSONNE DE CONFIANCE — ART.31 — CRITÈRE — APPRÉCIATION — ART.515 — CODE CRIMINEL

CQJ160087 p. 108

AGRESSION SEXUELLE — TRAITEMENT — OSTÉOPATHIE — ABSENCE — PREUVE — NATURE SEXUELLE — GESTE — INTENTION — CRÉDIBILITÉ — TÉMOIGNAGE — ACQUITTEMENT — ART.271 — CODE CRIMINEL

CQP170030 p. 161

ARRÊT DES PROCÉDURES — DÉCISION — POST JORDAN — DÉLAI DÉRAISONNABLE — DOSSIER C-2 — FACULTÉS AFFAIBLIES — CONDUITE — ALCOOLÉMIE — PLUS DE .08 — REQUÊTE — DÉLAI — PROCÈS — ABSENCE — CAUSE — DÉLAI INSTITUTIONNEL — ABSENCE — CIRCONSTANCE EXCEPTIONNELLE — CADRE — CALCUL — DÉLAI — PLAFOND PRÉSUMÉ — REQUÊTE — DIVULGATION — COMMUNICATION — PREUVE — CHARTÉ CANADIENNE DES DROITS ET LIBERTÉS — ART.11 — ART.24

CQP170004 p. 53

DROIT PÉNAL

ARRÊT DES PROCÉDURES — DÉCISION — POST JORDAN— DÉLAI DÉRAISONNABLE DROIT D'ÊTRE JUGÉ DANS UN DÉLAI RAISONNABLE (ART.11(B)) — DOSSIER C—2 — FACULTÉS AFFAIBLIES — CONDUITE — ALCOOLÉMIE — PLUS DE .08 — REQUÊTE — DÉLAI — PROCÈS — ABSENCE — CAUSE — DÉLAI INSTITUTIONNEL — ABSENCE — CIRCONSTANCE EXCEPTIONNELLE — CADRE — CALCUL — DÉLAI — PLAFOND PRÉSUMÉ — REQUÊTE — DIVULGATION — COMMUNICATION — PREUVE — REQUÊTE — CONTESTATION — CONSTITUTIONNALITÉ — CHARTE CANADIENNE DES DROITS ET LIBERTÉS — ART.11

CQP170005 p. 51

ARRÊT DES PROCÉDURES — DÉCISION — POST JORDAN— DÉLAI DÉRAISONNABLE — MEURTRE AU 1ER DEGRÉ — REQUÊTE — DÉLAI — PROCÈS — ABSENCE — CAUSE — DÉLAI INSTITUTIONNEL — ABSENCE — CIRCONSTANCE EXCEPTIONNELLE — CADRE — CALCUL — DÉLAI — PLAFOND PRÉSUMÉ — APPRÉCIATION — DISPOSITION TRANSITOIRE — EXCEPTION — CHARTE CANADIENNE DES DROITS ET LIBERTÉS — ART.11 — ART.24

CS170020 p. 49

BRIS DE PROBATION (ART.145 C.CR) — ABSOLUTION CONDITIONNELLE (ART.730 C.CR.) — ENGAGEMENT — PROMESSE — COMMUNICATION — EX—CONJOINT — PEINE — ABSENCE — ANTÉCÉDENT JUDICIAIRE — NÉCESSITÉ — EMPLOI — PERMIS — EXPLOSIF — ABSENCE — DANGER — PROTECTION DE LA SOCIÉTÉ — DISSUASION — INTÉRÊT DE LA SOCIÉTÉ — TRAVAIL — CODE CRIMINEL — ART.145 — ART.730

CQP160054 p. 51

CODE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE — GARDE ET CONTRÔLE — ALCOOLÉMIE — RENVERSEMENT — PRÉSUMPTION — INTENTION — RISQUE — CONDUITE — PREUVE — RÉSERVATION — ATTENTE — SERVICE — RACCOMPAGNEMENT — ACQUITTEMENT — ART.202.2 — ART.5.1

CM160003 p. 21

CONDUITE DANGEREUSE CAUSANT DES LÉSIONS CORPORELLES — ACQUITTEMENT — INFRACTION — LÉSION CORPORELLE — ACCIDENT D'AUTOMOBILE — DÉPASSEMENT — CHASSE—NEIGE — CONFIGURATION — ROUTE — PENTE — DÉRAPAGE — ABSENCE — PREUVE — TÊMÉRITÉ — IMPRUDENCE — PERSONNE RAISONNABLE — CODE CRIMINEL — ART.249

CQP160053 p. 54

CONTACTS SEXUELS (ART.151) — JEUNE CONTREVENANT — VICTIME — SOEUR — PEINE — PLAIDOYER — CULPABILITÉ — ABSENCE — ANTÉCÉDENT JUDICIAIRE — TROUBLE DE COMPORTEMENT — INTERVENTION — PROTECTION DE LA JEUNESSE — NÉCESSITÉ — ENCADREMENT — ABSENCE — RISQUE — RÉCIDIVE — ÂGE — ACCUSÉ — PROBATION — TRAVAUX COMMUNAUTAIRES — CODE CRIMINEL

CQJ170002 p. 70

CRÉDIT D'UN JOUR ET DEMI — PEINE — INFRACTION — POSSESSION POUR FINS DE TRAFIC — CANNABIS — PRISON — INTRODUCTION PAR EFFRACTION — PLAIDOYER — CULPABILITÉ — MULTIPLICITÉ — ANTÉCÉDENT JUDICIAIRE — RÉCIDIVISTE — INCIDENCE — IMPACT — APPRÉCIATION — TEMPS — THÉRAPIE — CURE FERMÉE — DÉSINTOXICATION — CALCUL — RÉDUCTION — PEINE — TEMPS — CODE CRIMINEL — ART.719 — PEINE 1 AN À —2 ANS

CQP160060 p. 97

DÉCISION — PEINE — CONDUITE — FACULTÉS AFFAIBLIES — PLUS DE .08 — LÉSION CORPORELLE — VÉHICULE — MOTONEIGE — CIRCONSTANCE ATTÉNUANTE — CIRCONSTANCE AGGRAVANTE — PLAIDOYER — CULPABILITÉ — ABSENCE — GRAVITÉ — BLESSURE — ANTÉCÉDENT JUDICIAIRE — RÉCIDIVISTE — PEINE 6 MOIS À —1 AN — CODE CRIMINEL — ART.253 — ART.255

CQP170022 p. 134

DROIT PÉNAL

DÉCISIONS POST JORDAN — ARRÊT DES PROCÉDURES — DÉLAI DÉRAISONNABLE — DISPOSITION TRANSITOIRE — REQUÊTE — PROCÈS — ABSENCE — DÉLAI RAISONNABLE — CAUSE — DÉLAI INSTITUTIONNEL — PRÉJUDICE — APPLICATION — CRITÈRE — CIRCONSTANCE EXCEPTIONNELLE — CADRE — CALCUL — DÉLAI — CHARTE CANADIENNE DES DROITS ET LIBERTÉS — ART.11

CA160093 p. 47

DÉCONSIDÉRER L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE — REQUÊTE — EXCLUSION DE LA PREUVE — INTERCEPTION — AUTOMOBILE — STATIONNEMENT — POLICIER — ABSENCE — MOTIF RAISONNABLE — CROYANCE — INFRACTION — INTUITION — DÉTENTION ARBITRAIRE — FOUILLE ABUSIVE — ART.8 — ART.24 — CHARTE CANADIENNE DES DROITS ET LIBERTÉS

CQP160059 p. 94

DÉTERMINATION DE LA PEINE — POUVOIR — JUGE — REJET — SUGGESTION COMMUNE — POSITION — PEINE CLÉMENTE — ABSOLUTION INCONDITIONNELLE — CIRCONSTANCE PARTICULIÈRE — POURSUITE — APPEL — COUR SUPÉRIEURE — JUGE — PREMIÈRE INSTANCE — CRITIQUE — POSITION — POURSUITE — JUDICIARISATION — ABSENCE — POUVOIR — RÉVISION — DISCRÉTION — DOSSIER — INFRACTION SOMMAIRE — VOIES DE FAIT — JEUNE ÂGE DE L'ACCUSÉ — IMPORTANCE — CIRCONSTANCE ATTÉNUANTE — RESPECT — JUGE — SUGGESTION COMMUNE — PROBATION — IMPOSITION — MISE À JOUR — DOCTRINE — JURISPRUDENCE — CRITÈRE — APPLICATION — REFUS — DEVOIR — POUVOIR — TRIBUNAL — ART.606 — ART.723 — ART.813 — CODE CRIMINEL

CS170056 p. 104

EXAMEN ANNUEL (ART.94) — JEUNE CONTREVENANT — PEINE — LSJPA — MISE SOUS GARDE — PLAIDOYER — CULPABILITÉ — MULTIPLICITÉ — CHEF D'ACCUSATION — VOL QUALIFIÉ — PREUVE — RÉADAPTATION — RÉINSERTION SOCIALE — RETOUR AUX ÉTUDES — EMPLOI — PRISE EN CHARGE — MODIFICATION — COMPORTEMENT — LIBÉRATION

CQJ160065 p. 71

FACULTÉS AFFAIBLIES — REQUÊTE — EXCLUSION DE LA PREUVE — RÉSULTAT — ALCOOTEST — DROIT À L'AVOCAT — SANS DÉLAI — IMMÉDIATEMENT — DISPONIBILITÉ — TÉLÉPHONE CELLULAIRE — POSSIBILITÉ — CONFIDENTIALITÉ — CHARTE CANADIENNE DES DROITS ET LIBERTÉS — ART.10 — ART.24

CQP170023 p. 135

FOUILLES — REQUÊTE — EXCLUSION DE LA PREUVE — INTERCEPTION — INFRACTION — RÈGLEMENT MUNICIPAL — STATIONNEMENT — ABSENCE — POUVOIR — OFFICIER — AGENT — MUNICIPALITÉ — QUESTION — IDENTIFICATION — FOUILLE ILLÉGALE — FOUILLE ABUSIVE — COCAÏNE — AGENT DE L'ÉTAT — DEVOIR — RESPECT — GARANTIE CONSTITUTIONNELLE — APPLICATION — ART.32 — CHARTE CANADIENNE DES DROITS ET LIBERTÉS — ARRESTATION ARBITRAIRE — ARRESTATION ILLÉGALE — DÉTENTION ARBITRAIRE — DÉTENTION ILLÉGALE — ABSENCE — URGENCE — MAUVAISE FOI — EXCLUSION DE LA PREUVE — ART.7 — ART.8 — ART.9 — ART.24 — CHARTE CANADIENNE DES DROITS ET LIBERTÉS

CQP170007 p. 96

HOMICIDE INVOLONTAIRE COUPABLE — PEINE — CONTEXTE — AMI — RIVALITÉ — TRIANGLE AMOUREUX — ABSENCE — ANTÉCÉDENT JUDICIAIRE — JEUNE ÂGE DE L'ACCUSÉ — TROUBLE ÉMOTIONNEL — DÉPRESSION MAJEURE — RAPPORT PSYCHOLOGIQUE — RAPPORT PSYCHIATRIQUE — FAIBLESSE — RISQUE — RÉCIDIVE — PEINE 5 ANS À —10 ANS — ART.234 — ART.236 — CODE CRIMINEL

CS170003 p. 18

INCESTE — FRÈRE — SOEUR — DÉCISION — PEINE — PLAIDOYER — CULPABILITÉ — ACCUSÉ — HANDICAP MENTAL — PEINE MINIMALE — CIRCONSTANCE EXCEPTIONNELLE — DISSUASION — ABSENCE — RISQUE — RÉCIDIVE — ANTÉCÉDENT JUDICIAIRE — INCONSTITUTIONNALITÉ — CODE CRIMINEL — ART.155 — PEINE OU TRAITEMENT CRUEL ET INUSITÉ — CHARTE CANADIENNE DES DROITS ET LIBERTÉS — ART.12

CQP170021 p. 132

DROIT PÉNAL

INFRACTION SOMMAIRE — PRÉSENCE — MAISON — JEU — ART.201 — CODE CRIMINEL — PLAIDOYER — CULPABILITÉ — PEINE — ABSOLUTION CONDITIONNELLE — PRÉSENCE — ANTÉCÉDENT JUDICIAIRE — TAPAGE — ABSOLUTION CONDITIONNELLE — ART.730 — CODE CRIMINEL

CS170215 p. 163

LOI RÉGLEMENTANT CERTAINES DROGUES ET AUTRES SUBSTANCES — INFRACTION — LRCDAS — PRODUCTION — POSSESSION — GHB — REQUÊTE — DIVULGATION — PREUVE — DOCUMENT — SUBSTANCE — ANALYSE — DROGUE — NÉCESSITÉ — PERTINENCE — CONTRE—EXPERTISE — EXPERT — DÉFENSE — ABSENCE — LABORATOIRE — TIERS — SANTÉ CANADA — INCIDENCE — FIABILITÉ — CERTIFICAT D'ANALYSE — DROIT — DÉFENSE — ACCUSÉ — PROCÈS JUSTE ET ÉQUITABLE — ART.7 — ART.24 — CHARTE CANADIENNE DES DROITS ET LIBERTÉS

CQP170015 p. 106

LSJPA — ADOLESCENT — JEUNE CONTREVENANT — POSSESSION — CANNABIS — ART.7 — LRCDAS — ABSENCE — PREUVE — POSSESSION — POSSESSION PERSONNELLE — CIRCONSTANCE — INFRACTION — APPARTENANCE — TIERS — PREUVE CIRCONSTANCIELLE — NOTION — POSSESSION — CONTRÔLE — CONNAISSANCE — CRITÈRE — ART.4 — CODE CRIMINEL — DOUTE RAISONNABLE — ACQUITTEMENT — TÉMOIGNAGE — POLICIER — CONTENU — RAPPORT — DIFFÉRENCE

CQP170031 p. 162

ORDONNANCE DE DÉTENTION — REQUÊTE — RÉVISION — COUR SUPÉRIEURE — DÉCISION — JUGE DE PAIX — REFUS — MISE EN LIBERTÉ — ATTENTE — PROCÈS — INFRACTION — LRCDAS — RENVERSEMENT — FARDEAU — PREUVE — ERREUR DE DROIT — ERREUR MANIFESTE — APPRÉCIATION — FAIT — CRITÈRE — APPRÉCIATION — ART.515 — CODE CRIMINEL — PRÉSENCE — PRÉSOMPTION D'INNOCENCE

CS160191 p. 1

POSSESSION — STUPÉFIANT — ABSENCE — PREUVE — POSSESSION — CONTRÔLE — DROGUE — MANDAT DE PERQUISITION — SURVEILLANCE — APPARTEMENT — IMMEUBLE — MULTIPLICITÉ — PERSONNE — ENTRÉE — IMMEUBLE — ACQUITTEMENT

CQP160049 p. 21

POSSESSION POUR FINS DE TRAFIC — DÉCISION — PEINE — COCAINE — CANNABIS — MÉTHAMPHÉTAMINE — BRIS DE CONDITIONS — LIBERTÉ PROVISoire — INCIDENCE — THÉRAPIE — CURE — DÉSINTOXICATION — RÉHABILITATION — FRÉQUENTATION SCOLAIRE — PEINE DISCONTINUE — PEINE 3 MOIS À —6 MOIS — CODE CRIMINEL — ART.718 —

CQP170010 p. 105

POSSESSION POUR FINS DE TRAFIC — TRAFIC — HÉROÏNE — PEINE — PLAIDOYER — CULPABILITÉ — RECHUTE — INCIDENCE — FRÉQUENTATION — ORGANISATION CRIMINELLE — DISSUASION — RISQUE — RÉCIDIVE — RÉHABILITATION — PEINE 1 AN À —2 ANS

CQP170001 p. 20

PRÉSOMPTION DE GARDE OU CONTRÔLE (A.258(1)(A)) — ACCUSATION — FACULTÉS AFFAIBLIES — PLUS DE .08 — ABSENCE — PREUVE — RISQUE — DANGER — ÉQUIPEMENT — VÉHICULE — ÉTHYLOMÈTRE — FONCTIONNEMENT — ABSENCE — CAPACITÉ — DÉMARRAGE — CODE CRIMINEL — ART.253 — ART.255 — ACQUITTEMENT

CQP170003 p. 72

PRÉSOMPTION DE L'ALCOOLÉMIE DE L'ACCUSÉ (ÉCHANTILLON D'HALEINE) — OBJECTION — DÉPÔT — PREUVE — CERTIFICAT — TECHNICIEN QUALIFIÉ — RÉSULTAT — ALCOOLÉMIE — DÉLAI — DÉLAI DÉRAISONNABLE — IVRESSOMÈTRE — IMMÉDIATEMENT — ABSENCE — MOTIF VALABLE — DÉCISION — EXCLUSION — CERTIFICAT — TECHNICIEN QUALIFIÉ — PERTE — ACQUITTEMENT — POURSUITE — PRÉSOMPTION — IDENTITÉ — ART.258 — CODE CRIMINEL

CQP150072 p. 95

DROIT PÉNAL

REQUÊTE — ARRÊT DES PROCÉDURES — DÉLAI — DÉLAI DÉRAISONNABLE — SOMMATION — INFRACTION — PROCÈS — ABSENCE — PREUVE — COMPLEXITÉ — DOSSIER — ERREUR — INVERSION — NOM — PRÉNOM — ACCUSÉ — CHARTE CANADIENNE DES DROITS ET LIBERTÉS — ART.11 — ART.24

CQP170026 p. 135

REQUÊTE — ARRÊT DES PROCÉDURES — DÉLAI — DÉLAI DÉRAISONNABLE — ABSENCE — PREUVE — COMPLEXITÉ — DOSSIER — CIRCONSTANCE EXCEPTIONNELLE — MESURE TRANSITOIRE — CHARTE CANADIENNE DES DROITS ET LIBERTÉS — ART.11 — ART.24 — PRÉJUDICE

CQP170027 p. 137

REQUÊTE — EXCLUSION DE LA PREUVE — FOUILLE ILLÉGALE — FOUILLE ABUSIVE — DÉTENTION ARBITRAIRE — OBLIGATION — INFORMATION — SANS DÉLAI — MOTIF — DÉTENTION — DROIT À L'AVOCAT — CRÉDIBILITÉ — TÉMOIN — ABUS DE POUVOIR — CHARTE CANADIENNE DES DROITS ET LIBERTÉS — ART.7 — ART.8 — ART.9 — ART.10 — ART.24 — ACQUITTEMENT

CQP160062 p. 130

REQUÊTE EN ARRÊT DES PROCÉDURES (ART.11H) ET 24(1) DE LA CHARTE CANADIENNE DES DROITS ET LIBERTÉS) EST REJETÉE. — CONDUITE PENDANT INTERDICTION (A.259(4)) — REFUS — APPLICATION — DÉFENSE — AUTREFOIS ACQUIT — AUTREFOIS CONVICT — RÈGLE — INTERDICTION — CONDAMNATIONS MULTIPLES — ANALYSE — LIEN FACTUEL — LIEN JURIDIQUE — DISTINCTION — DIFFÉRENCE — GRAVITÉ — CONSTAT D'INFRACTION — INFRACTION — ART.105 — CODE SÉCURITÉ ROUTIÈRE — CONDUITE — ORDONNANCE — INTERDICTION DE CONDUIRE — ART.259 — CODE CRIMINEL — INFRACTION CRIMINELLE

CQP170006 p. 55

DROITS DE LA PERSONNE

ACCUSATION — GARDE ET CONTRÔLE — FACULTÉS AFFAIBLIES — DROGUE — REQUÊTE — EXCLUSION DE LA PREUVE — ABSENCE — ADMISSIBILITÉ — ÉLÉMENT — FOUILLE ILLÉGALE — FOUILLE ABUSIVE — DÉTENTION ARBITRAIRE — POLICIER — ABSENCE — MOTIF RAISONNABLE — ARRESTATION — CROYANCE — INFRACTION — GRAVITÉ — GESTE — ABSENCE — RESPECT — CONDITION — PLAIN VIEW — ABSENCE — RESPECT — CONDITION — FOUILLE INCIDENTE — ABSENCE — MOTIF — SÉCURITÉ — DÉTENTION ILLÉGALE — FOUILLE ILLÉGALE — DÉCONSIDÉRATION DE L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE — ART.8 — ART.9 — ART.24 — CHARTE CANADIENNE DES DROITS ET LIBERTÉS

CS170168 p. 165

APPEL — POLICIER — MÈRE — RISQUE — SUICIDE — FILS — REQUÊTE — EXCLUSION DE LA PREUVE — PLANT — CANNABIS — ACCUSATION — CULTURE — POUVOIR — POLICIER — COMMON LAW — ENTRÉE — MAISON D'HABITATION — ENQUÊTE — PLAIN VIEW — ABSENCE — PREUVE — URGENCE — DANGER — VIE — SÉCURITÉ — FOUILLE ABUSIVE — SAISIE ABUSIVE — ART.8 — ART.24 — CHARTE CANADIENNE DES DROITS ET LIBERTÉS

CQP170032 p. 164

DÉCISION — POST JORDAN — ARRÊT DES PROCÉDURES — DÉLAI DÉRAISONNABLE — REQUÊTE — ARRÊT DES PROCÉDURES — DÉLAI — PROCÈS — ABSENCE — DÉLAI RAISONNABLE — CAUSE — DÉLAI INSTITUTIONNEL — ABSENCE — CIRCONSTANCE EXCEPTIONNELLE — CADRE — CALCUL — DÉLAI — PLAFOND PRÉSUMÉ — CHARTE CANADIENNE DES DROITS ET LIBERTÉS — ART.11 — ART.24

CQP160058 p. 43

DÉCISION — POST JORDAN — ARRÊT DES PROCÉDURES — DÉLAI DÉRAISONNABLE — REQUÊTE — ARRÊT DES PROCÉDURES — DÉLAI — PROCÈS — ABSENCE — DÉLAI RAISONNABLE — CAUSE — DÉLAI INSTITUTIONNEL — ABSENCE — CIRCONSTANCE EXCEPTIONNELLE — CADRE — CALCUL — DÉLAI — PLAFOND PRÉSUMÉ — CHARTE CANADIENNE DES DROITS ET LIBERTÉS — ART.11 — ART.24

CQP160056 p. 39

DROITS DE LA PERSONNE

DÉCISION POST— JORDAN — ARRÊT DES PROCÉDURES — DÉLAI DÉRAISONNABLE REQUÊTE — ARRÊT DES PROCÉDURES — DÉLAI — PROCÈS — DÉLAI RAISONNABLE — DÉLAI DÉRAISONNABLE — DÉLAI DÉRAISONNABLE — CAUSE — DÉLAI INSTITUTIONNEL — ABSENCE — CIRCONSTANCE EXCEPTIONNELLE — CADRE — CALCUL — DÉLAI — PLAFOND PRÉSUMÉ — CHARTE CANADIENNE DES DROITS ET LIBERTÉS — ART.11 — ART.24

CS160434 p. 42

DÉCISION POST JORDAN — ARRÊT DES PROCÉDURES — DÉLAI DÉRAISONNABLE — REQUÊTE — ARRÊT DES PROCÉDURES — DÉLAI — PROCÈS — CAUSE — DÉLAI INSTITUTIONNEL — ABSENCE — CIRCONSTANCE EXCEPTIONNELLE — CADRE — CALCUL — DÉLAI — PLAFOND PRÉSUMÉ — CHARTE CANADIENNE DES DROITS ET LIBERTÉS — ART.11 — ART.24

CS160433 p. 40

DÉCISION POST JORDAN — ARRÊT DES PROCÉDURES — DÉLAI DÉRAISONNABLE — MEURTRE AU SECOND DEGRÉ — REQUÊTE — ARRÊT DES PROCÉDURES — DÉLAI — PROCÈS — CAUSE — DÉLAI INSTITUTIONNEL — ABSENCE — CIRCONSTANCE EXCEPTIONNELLE — CADRE — CALCUL — DÉLAI — PLAFOND PRÉSUMÉ — CHARTE CANADIENNE DES DROITS ET LIBERTÉS — ART.11 — ART.24

CS160443 p. 37

DÉCISIONS POST JORDAN — ARRÊT DES PROCÉDURES — DÉLAI DÉRAISONNABLE — DISPOSITION TRANSITOIRE — REQUÊTE — ARRÊT DES PROCÉDURES — ACCUSATION — REFUS DE POURVOIR — DÉLAI — PROCÈS — ABSENCE — DÉLAI RAISONNABLE — CAUSE — DÉLAI INSTITUTIONNEL — PRÉJUDICE — ABSENCE — CIRCONSTANCE EXCEPTIONNELLE — CADRE — CALCUL — DÉLAI — CHARTE CANADIENNE DES DROITS ET LIBERTÉS — ART.11

CQP160044 p. 34

DÉCISIONS POST JORDAN — ARRÊT DES PROCÉDURES — DÉLAI DÉRAISONNABLE REQUÊTE — ARRÊT DES PROCÉDURES — DÉLAI — PROCÈS — ABSENCE — DÉLAI RAISONNABLE — CAUSE — DÉLAI INSTITUTIONNEL — INACTION — POLICIER — ABSENCE — CIRCONSTANCE EXCEPTIONNELLE — CADRE — CALCUL — DÉLAI — PLAFOND PRÉSUMÉ — CHARTE CANADIENNE DES DROITS ET LIBERTÉS — ART.11 — ART.24

CQP160055 p. 35

DÉCISIONS POST JORDAN — ARRÊT DES PROCÉDURES — DÉLAI DÉRAISONNABLE — REQUÊTE — ARRÊT DES PROCÉDURES — DÉLAI — PROCÈS — ABSENCE — DÉLAI RAISONNABLE — DÉLAI DÉRAISONNABLE — CAUSE — DÉLAI INSTITUTIONNEL — ABSENCE — CIRCONSTANCE EXCEPTIONNELLE — DISPOSITION TRANSITOIRE — CADRE — CALCUL — DÉLAI — PLAFOND PRÉSUMÉ — CHARTE CANADIENNE DES DROITS ET LIBERTÉS — ART.11 — ART.24

CS160260 p. 36

DROIT À L'AVOCAT — CONDUITE — FACULTÉS AFFAIBLIES — TAUX — ALCOOL — PLUS DE .08 — LÉSION CORPORELLE — REQUÊTE — EXCLUSION DE LA PREUVE — ÉCHANTILLON — SANG — VIOLATION — ABSENCE — CONFIDENTIALITÉ — CONVERSATION — INCIDENCE — DEMANDE POSTÉRIEURE — ABSENCE — VALIDITÉ — CHARTE CANADIENNE DES DROITS ET LIBERTÉS — ART.10 — ART.24

CQP170008 p. 119

DROIT D'ÊTRE JUGÉ DANS UN DÉLAI RAISONNABLE — FACULTÉS AFFAIBLIES — CONDUITE — LÉSION CORPORELLE — DÉLIT DE FUITE — DROIT — PROCÈS — DÉLAI RAISONNABLE — ANALYSE — COUR SUPRÊME DU CANADA — DÉLAI — APPRÉCIATION — ANALYSE — DÉLAI — DÉFENSE — RENONCIATION — ABSENCE — CIRCONSTANCE EXCEPTIONNELLE — DÉCISION — ARRÊT DES PROCÉDURES — ART.7 — ART.11 — ART.24 — CHARTE CANADIENNE DES DROITS ET LIBERTÉS — ART.252 — ART.255 — CODE CRIMINEL

CQP160052 p. 2

DROITS DE LA PERSONNE

DROIT D'ÊTRE JUGÉ DANS UN DÉLAI RAISONNABLE — REQUÊTE — ARRÊT DES PROCÉDURES — CONSTAT D'INFRACTION — PROCÈS — REFUS — APPLICATION — DROIT TRANSITOIRE — ABSENCE — CIRCONSTANCE EXCEPTIONNELLE — APPLICATION — PRÉSUMPTION — PRÉJUDICE — CHARTE CANADIENNE DES DROITS ET LIBERTÉS — ART.11 — ART.24

CQP170011 p. 121

ÉLÉMENTS DE PREUVE — REQUÊTE — EXCLUSION DE LA PREUVE — POSSESSION — CANNABIS — COCAÏNE — FOUILLE ILLÉGALE — ARRESTATION ILLÉGALE — DÉTENTION ARBITRAIRE — NÉCESSITÉ — MANDAT DE PERQUISITION — MAISON D'HABITATION — EXPECTATIVE LÉGITIME — VIE PRIVÉE — ABSENCE — URGENCE — RISQUE — DÉCONSIDÉRATION DE L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE — ACQUITTEMENT — CHARTE CANADIENNE DES DROITS ET LIBERTÉS — ART.24

CQP160040 p. 3

FAMILLE — OBJECTION — ADMISSIBILITÉ — PREUVE — ENREGISTREMENT — CONVERSATION — TÉLÉPHONE — MÈRE — ENFANT — ABSENCE — CONSENTEMENT — VIE PRIVÉE — CONFIANCE — CODE CIVIL — ART.2858 — CHARTE DES DROITS ET LIBERTÉS DE LA PERSONNE — ART.5

CS170214 p. 168

FOUILLES — REQUÊTE — EXCLUSION DE LA PREUVE — ARRESTATION — ABSENCE — MANDAT — SOUPÇON — ABSENCE — MOTIF RAISONNABLE — INFRACTION — INTUITION — FOUILLE ILLÉGALE — FOUILLE ACCESSOIRE — DÉTENTION ARBITRAIRE — ARRESTATION ILLÉGALE — GRAVITÉ — ATTEINTE — INCONDUITE — POLICIER — ART.9 — ART.8 — ART.24 — CHARTE CANADIENNE DES DROITS ET LIBERTÉS

CQP170014 p. 123

REQUÊTE — ARRÊT DES PROCÉDURES — DÉLAI DÉRAISONNABLE — MESURE TRANSITOIRE EXCEPTIONNELLE — AFFAIRE EN COURS — CIRCONSTANCE EXCEPTIONNELLE — ANALYSE — ART.11 — ART.24 — CHARTE CANADIENNE DES DROITS ET LIBERTÉS

CS170209 p. 167

REQUÊTE — EXCLUSION DE LA PREUVE — ARRESTATION — POSSESSION — CANNABIS — DÉTENTION ARBITRAIRE — INTERROGATOIRE — DROIT AU SILENCE — DROIT À L'AVOCAT — MISE EN GARDE — FOUILLE ABUSIVE — ABSENCE — MOTIF RAISONNABLE — ARRESTATION — FLÂNAGE — RÈGLEMENT MUNICIPAL — AUTOMOBILE — STATIONNEMENT — DÉCONSIDÉRER L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE — CHARTE CANADIENNE DES DROITS ET LIBERTÉS — ART.8 — ART.9 — ART.10 — ART.24

CQP170002 p. 32

REQUÊTE — EXCLUSION DE LA PREUVE — CONDUITE — FACULTÉS AFFAIBLIES — ABSENCE — MOTIF RAISONNABLE — INTERCEPTION — AUTOMOBILE — INFRACTION — SOUPÇON — DÉTENTION ARBITRAIRE — OBLIGATION — MISE EN GARDE — DROIT À L'AVOCAT — CHARTE CANADIENNE DES DROITS ET LIBERTÉS — ART.9 — ART.10 — ART.24

CQP160046 p. 45

REQUÊTE — EXCLUSION DE LA PREUVE — INTERCEPTION — INFRACTION — CODE SÉCURITÉ ROUTIÈRE — ABSENCE — MOTIF RAISONNABLE — COMMISSION — INFRACTION — CONDUITE — FACULTÉS AFFAIBLIES — INCIDENCE — ODEUR — ALCOOL — PASSAGER — DÉTENTION ARBITRAIRE — CHARTE CANADIENNE DES DROITS ET LIBERTÉS — ART.9 — ART.24

CQP160039 p. 44

FAMILLE

APPEL — GARDE D'ENFANT — INTÉRÊT DE L'ENFANT — ERREUR DE FAIT — CONSIDÉRATION — DÉMÉNAGEMENT — MÈRE — MOTIF VALABLE — NÉCESSITÉ — DÉTERMINATION — LIEN D'ATTACHEMENT — ERREUR

CA170037 p. 168

FAMILLE

APPEL — PENSION ALIMENTAIRE — ARRÉRAGES — MODALITÉ — REMBOURSEMENT — ABSENCE — CONSENTEMENT — MÈRE — LOI PENSIONS ALIMENTAIRES

CA170054 p. 169

APPEL — PENSION ALIMENTAIRE — FRAIS PARTICULIERS — PATINAGE ARTISTIQUE — COÛT — EXCÈS — BESOIN — MOYEN — ABSENCE — CAPACITÉ DE PAYER — JUGEMENT — DÉFAUT — EXPLICATION — MOTIF

CA170035 p. 140

ATTRIBUTION OU IMPUTATION D'UN REVENU — FAMILLE — PROCÉDURE CIVILE — PENSION ALIMENTAIRE — ENFANT — INTERROGATOIRE — CODE DE PROCÉDURE CIVILE 2016 — ART.223 — ART.225 — ART.446

CS170054 p. 98

AUTORITÉ PARENTALE — AUTORISATION — VOYAGE — TUNISIE — CONVENTION DE LA HAYE — CONVENTION ASPECTS CIVILS DE L'ENLÈVEMENT INTERNATIONAL D'ENFANTS

CS170105 p. 143

DÉCHÉANCE DE L'AUTORITÉ PARENTALE — APPEL — PÈRE — MEURTRE — MÈRE — ABSENCE — PREUVE — BALANCE DE PROBABILITÉ — URGENCE — DEMANDE — GRAND—PARENT — INTÉRÊT JURIDIQUE — INTERROGATOIRE — REFUS — RÉPONSE — QUESTION — CODE CIVIL — ART.606 — CODE DE PROCÉDURE CIVILE — ART.223 — ART.225

CA170006 p. 56

DEMANDE D'AUTORISATION DE VOYAGER — FAMILLE — REFUS — SUPERVISION — GRAND—PARENT — ABSENCE — PREUVE — COMPORTEMENT — REJET — SIGNALEMENT — DPJ

CS170087 p. 111

DIVORCE — FAMILLE — APPEL — PROCÉDURE — REJET — PERMISSION — APPEL — REFUS — TRANSFERT — DOSSIER — YUKON — ABSENCE — PRÉJUDICE IRRÉPARABLE — MOYEN — TECHNOLOGIE — VIDÉO — CONFÉRENCE — INTÉRÊT DE L'ENFANT — GARDE — MÈRE — DÉMÉNAGEMENT — AUTORISATION — JUGEMENT — NORME — INTERVENTION — NORME DE CONTRÔLE — LOI 1985 SUR LE DIVORCE — ART.6 — ART.21 — CODE DE PROCÉDURE CIVILE — ART.31 —

CA170013 p. 73

DIVORCE — MESURE PROVISOIRE — GARDE D'ENFANT — CRITÈRE — DÉSIR DE L'ENFANT — STATU QUO — FRATRIE — TROUBLE D'APPRENTISSAGE — TROUBLE DÉFICITAIRE DE L'ATTENTION — HORAIRE — TRAVAIL — PÈRE

CS170106 p. 144

DROIT D'ACCÈS — GRAND—PARENT — PRÉSOMPTION — RENVERSEMENT — FARDEAU — PREUVE — ABSENCE — MOTIF GRAVE — ADMISSIBILITÉ — PREUVE — VERBALISATION — ENFANT — FIABILITÉ — CODE CIVIL — ART.611 — ART.2803 — ART.2804 — ART.2843 — ART.2845 — ART.2869 — ART.2870 — CODE DE PROCÉDURE CIVILE 2016 — ART.279

CS170107 p. 145

DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ — FAMILLE — DIVORCE — DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ — FRANCE — PATRIMOINE FAMILIAL — APPLICATION — LOI — QUÉBEC — FONDS DE PENSION — RÉGIME MATRIMONIAL — SÉPARATION DE BIENS — DETTE DE MÉNAGE — FRAIS PARTICULIERS — UNIFORME — ÉCOLE PUBLIQUE — VOYAGE — VISITE — FAMILLE ÉLARGIE — CODE CIVIL — ART.396 — ART.397 — ART.587.1 — ART.3082 — ART.3089

CS160437 p. 23

DROITS D'ACCÈS — GRANDS—PARENTS — PROCÉDURE — MOYEN DÉCLINATOIRE — DOMICILE — ENFANT — TÉMOIN — INTERVENANT — PROTECTION DE LA JEUNESSE — PROPORTIONNALITÉ — CODE CIVIL — ART.33 — ART.611 — CODE DE PROCÉDURE CIVILE 2016 — ART.18 — ART.45 — ART.167

CS170021 p. 58

FAMILLE

FAMILLE — APPEL — FILIATION — CONTESTATION D'ÉTAT — ABSENCE — POSSESSION D'ÉTAT — COMMUNE RENOMMÉE — PÈRE BIOLOGIQUE — ENFANT — DIFFÉRENCE — PEAU — HAITI — ABSENCE — NOTION — PARENT — LIEN PSYCHOLOGIQUE — CODE CIVIL — ART.524

CA170034 p. 139

GARDE D'ENFANT — GARDE EXCLUSIVE — AUTORISATION — DÉMÉNAGEMENT — CAMEROUN

CS170104 p. 141

GARDE D'ENFANTS — REFUS — MAINTIEN — GARDE PARTAGÉE — MANQUEMENT — PÈRE — IMPLICATION — SUIVI SCOLAIRE — ÉDUCATEUR — ABSENCE — DISPONIBILITÉ — ENFANT — UNION SUBSÉQUENTE — PENSION ALIMENTAIRE — ATTRIBUTION — IMPUTATION — REVENU — DIMINUTION — HEURE — TRAVAIL — ABSENCE — MOTIF — DIFFICULTÉ SIMPLE — MÉTHODE DE CALCUL — ART.587.2

CS160404 p. 7

GARDE D'ENFANT (PRINCIPES) — APPEL — CHANGEMENT — GARDE D'ENFANT — GARDE EXCLUSIVE — PÈRE — DÉMÉNAGEMENT — DÉPLACEMENT ILLICITE — MÈRE — ANALYSE — PREUVE — SUFFISANCE — EXPLICATION — MOTIF — JUGEMENT

CA170003 p. 27

GARDE D'ENFANT (PRINCIPES) — FAMILLE — GARDE D'ENFANT — ORDONNANCE DE SAUVEGARDE — REFUS — PÈRE — RETOUR — ENFANT — MÈRE — FIN — DROIT D'ACCÈS — VOYAGE — HAÏTI — STATU QUO — GARDE — MÈRE — JUSTICE

CS170007 p. 28

JURIDICTION — FAMILLE — PROCÉDURE — TRIBUNAL — COMPÉTENCE — RATIONE MATERIAE — ORDRE PUBLIC — DATE — DÉPÔT — DEMANDE — TIMBRE — SIGNIFICATION — RECONNAISSANCE — JUGEMENT ÉTRANGER — CODE CIVIL —

CS170078 p. 110

MESURES ACCESSOIRES — FAMILLE — DIVORCE — PARTAGE INÉGAL — PATRIMOINE FAMILIAL — MAUVAISE FOI — ATTRIBUTION — RÉSIDENCE FAMILIALE — PRESTATION COMPENSATOIRE — PARTICIPATION — ENTREPRISE — CONJOINT — RESTAURANT — BAR — COFFRET DE SURETÉ — ABSENCE — CRÉDIBILITÉ — TÉMOIGNAGE — ÉPOUX — ATTRIBUTION — IMPUTATION — REVENU — CODE CIVIL — ART.422 — CODE DE PROCÉDURE CIVILE 2016 — ART.446

CS160407 p. 4

MESURES PROVISOIRES — FAMILLE — DIVORCE — PENSION ALIMENTAIRE — ENFANT — ATTRIBUTION — IMPUTATION — REVENU — RELEVÉ BANCAIRE — CRÉDIBILITÉ — CONJOINT — STATU QUO — CRAINTE — ENLÈVEMENT — DÉFENSE — VOYAGE — PAYS — NON—PARTICIPANT — CONVENTION DE LA HAYE — LOI 1985 SUR LE DIVORCE — ART.15.2

CS170042 p. 73

MESURES PROVISOIRES — PROCÉDURE — QUÉRULENCE — PROCÉDURE VEXATOIRE — DOMMAGES—INTÉRÊTS — CODE DE PROCÉDURE CIVILE — ART.51 — ART.54 — ART.55

CS160405 p. 4

MODIFICATION DE LA GARDE D'ENFANT — FAMILLE — CRITÈRE — REFUS — MAINTIEN — GARDE — PÈRE — FRATRIE — INTÉRÊT DE L'ENFANT — DÉSIR DE L'ENFANT — RÉCURRENCE — SIGNALEMENT — MÈRE — DPJ — ABUS SEXUEL — ABSENCE — FONDEMENT — EXPERTISE — RESPECT — OPINION — EXPERT

CS170055 p. 99

FAMILLE

MODIFICATION DE LA GARDE D'ENFANT — FAMILLE — REFUS — CHANGEMENT — STATU QUO — FRÉQUENTATION — ÉCOLE — ADAPTATION — ROUTINE — DIFFICULTÉ — APPRENTISSAGE — NÉCESSITÉ — COLLABORATION — PARENT — BESOIN — ENFANT — EXERCICE — CONJOINT — AUTORITÉ PARENTALE — CODE CIVIL — ART.33 — ART.600 — ART.604 — ART.606

CS170088 p. 111

MODIFICATION DE LA PENSION ALIMENTAIRE — FAMILLE — ANNULATION — RETOUR AUX ÉTUDES — REFUS — REMBOURSEMENT — TROP—PAYÉ — DROIT D'ACCÈS — MODALITÉ — TRANSPORT — DISTANCE

CS170043 p. 74

PENSION ALIMENTAIRE — APPEL — REFUS — RÉTROACTIVITÉ — SÉPARATION — PARTIE — DATE — INTRODUCTION — DEMANDE — FRAIS DE GARDE — ABSENCE — REÇU — CODE CIVIL — ART.595

CA170007 p. 57

PENSION ALIMENTAIRE — ENFANT — DÉTERMINATION — IMPUTATION — REVENU — MÈRE — INCIDENCE — ABSENCE — CAPACITÉ DE TRAVAILLER — SITUATION TEMPORAIRE — OBLIGATION — TRANSMISSION — RAPPORT MÉDICAL — PÈRE — ENFANT MAJEUR — EMPLOI — TEMPS PARTIEL — CONTRIBUTION — MÉTHODE — CALCUL — COUR D'APPEL — FRAIS PARTICULIERS — SPORT — REFUS — VÊTEMENT — ÉCOLE — CODE DE PROCÉDURE CIVILE 2016 — ART.446 — CODE CIVIL — ART.587.2

CS170207 p. 174

PENSION ALIMENTAIRE — FAMILLE — APPEL — DIMINUTION — RÉTROACTIVITÉ — REFUS — REMBOURSEMENT — HÉBERGEMENT — FAMILLE D'ACCUEIL — CENTRE DE RÉADAPTATION — PROTECTION DE LA JEUNESSE

CA170002 p. 26

PENSION ALIMENTAIRE — FAMILLE — APPEL — NORME — INTERVENTION — NORME DE CONTRÔLE — DÉTERMINATION — ATTRIBUTION — IMPUTATION — REVENU — CARENCE — INFORMATION — ABSENCE — COLLABORATION — DÉBITEUR — TRAVAIL AU NOIR — COUPE DE BOIS — AVANTAGE — IMPÔT — PAIEMENT — DÉPENSE — EMPLOYEUR — ESSENCE — TÉLÉPHONE CELLULAIRE — ACTIONNAIRE — COMPAGNIE — DIVIDENDE — ENFANT MAJEUR — ÉTUDES — REFUS — APPLICATION — RÈGLE — TIERS — REVENU — PROCÉDURE — PREUVE NOUVELLE — CRITÈRE — CODE DE PROCÉDURE CIVILE 2016 — ART.380 — ART.446

CA170030 p. 109

PENSION ALIMENTAIRE — FAMILLE — GARDE D'ENFANT — DISPONIBILITÉ — PARENT — REFUS — GARDE PARTAGÉE — PÈRE — ÉTÉ — CONJOINT NOUVEAU — MÈRE — ENSEIGNANT — CONGÉ — PENSION ALIMENTAIRE — RÉTROACTIVITÉ — DIMINUTION — MONTANT — CODE CIVIL — ART.595 — ART.587.2

CS170008 p. 24

PENSION ALIMENTAIRE — GARDE D'ENFANT — DÉSIR DE L'ENFANT — PENSION ALIMENTAIRE — REFUS — ATTRIBUTION — IMPUTATION — REVENU — MÈRE — CHARGE — JEUNE ENFANT — COÛT — GARDERIE — SALAIRE MINIMUM — PRESTATION POUR ENFANTS — RÉTROACTIVITÉ — DÉCISION — COUR D'APPEL — DIMINUTION — MONTANT — ARRÉRAGES — MODALITÉ — REMBOURSEMENT — CODE CIVIL — ART.595

CS160408 p. 5

PENSION ALIMENTAIRE POUR ENFANT MAJEUR — ENFANT MAJEUR — DOMICILE — EXTÉRIEUR — RÉSIDENCE FAMILIALE — PARENT — AMI — REVENU — RÈGLE — TIERS — ANNULATION — PENSION — DOSSIER ANTÉRIEUR — PAIEMENT

CS170022 p. 58

FAMILLE

REFUS — GARDE PARTAGÉE — JEUNE ENFANT — INTÉRÊT DE L'ENFANT — CRITÈRE — JURISPRUDENCE — FIGURE PARENTALE PRINCIPALE — DIFFICULTÉ — COMMUNICATION — PÈRE — ENGAGEMENT — GARDER LA PAIX — TUNISIE — PENSION ALIMENTAIRE — ATTRIBUTION — IMPUTATION — REVENU — CODE CIVIL — ART.33 — ART.599 — ART.600 — ART.604 — CODE DE PROCÉDURE CIVILE — ART.446

CS170103 p. 140

REQUÊTE — MODIFICATION — DROIT D'ACCÈS — DISTRICT JUDICIAIRE — COMPÉTENCE — TERRITOIRE — DOMICILE — ENFANT — RÉSIDENCE — PARENT — NÉCESSITÉ — PREUVE — STABILITÉ — CODE DE PROCÉDURE CIVILE 2016 — ART.45 — CODE CIVIL — ART.75 — ART.80 — ART.85

CS170205 p. 172

REQUÊTE — MODIFICATION — GARDE D'ENFANT — DROIT D'ACCÈS — DÉSIR DE L'ENFANT — TÉMOIGNAGE — MATURITÉ — VOLONTÉ — RAPPROCHEMENT — MÈRE — GARDE EXCLUSIVE — MÈRE — FAUSSETÉ — REPROCHE — SUIVI SCOLAIRE — OUVERTURE — COMPTE — FACEBOOK — UTILISATION — RÉSEAU SOCIAL — COMMUNICATION — SÉVÉRITÉ — PÈRE — CONTROLE — CONVERSATION — MÈRE — ENFANT

CS170143 p. 170

REQUÊTE — MODIFICATION — GARDE D'ENFANT — DEMANDE — GARDE CONJOINTE — CAPACITÉ PARENTALE — CRITÈRE — CHANGEMENT SIGNIFICATIF — DISPONIBILITÉ — DÉSIR DE L'ENFANT — ÂGE — LISTE — CRITÈRE — ATTRIBUTION — GARDE — GARDE PARTAGÉE

CS170204 p. 171

REQUÊTE — RETOUR — ENFANT — JUGEMENT — HORS QUÉBEC — COLOMBIE—BRITANNIQUE — GARDE D'ENFANT — DÉTERMINATION — DOMICILE — DÉPLACEMENT ILLICITE — CODE CIVIL — ART.80 — ART.3093 — ART.3142

CS170206 p. 173

RÉTROACTIVITÉ — FAMILLE — PENSION ALIMENTAIRE — DIFFICULTÉ SIMPLE — ENFANT — UNION SUBSÉQUENTE — DROIT D'ACCÈS — IMPORTANCE — TEMPS — QUALITÉ — MÈRE — CODE CIVIL — ART.595 — ART.587

CS170044 p. 75

HABITATION

DEMANDE — RÉSILIATION — MANQUEMENT — PAIEMENT — AUGMENTATION — LOYER — AVIS — INCIDENCE — RÉDACTION — LANGUE ANGLAISE — BAIL — LANGUE ANGLAISE — OBLIGATION — CODE CIVIL — ART.1898

RL170011 p. 149

PERMISSION D'APPELER — RÉGIE DU LOGEMENT — ART.1963 — CODE CIVIL — LOI RÉGIE DU LOGEMENT — ART.74 — MANDATAIRE — PERMISSION — APPEL — ART.91 — ABSENCE — REJET

CQC160033 p. 9

REPRISE DE POSSESSION — LOGEMENT — ART.1962 — ART.1963 — ART.2850 — ART.2852 — CODE CIVIL — REPRISE — RÉGIE DU LOGEMENT — MOYEN PRÉLIMINAIRE — IRRECEVABILITÉ — HORS DÉLAI — COMPUTATION — DÉLAI — AVEU JUDICIAIRE — AVEU EXTRAJUDICIAIRE — RÉVOCATION — PREUVE — ERREUR DE FAIT

RL170001 p. 22

REQUÊTE — OPPOSITION — EXÉCUTION — DÉCISION — RÉSILIATION — BAIL — EXPULSION — INCIDENCE — DÉFAUT — PAIEMENT — FRAIS JUDICIAIRES — INTÉRÊT — ABSENCE — PRÉJUDICE — LOCATEUR

CQC170011 p. 149

HABITATION

REQUÊTE — RÉSILIATION — BAIL — NON—RESPECT — ORDONNANCE — DÉCISION — RÉGIE DU LOGEMENT — PAIEMENT — LOYER — DATE — RETARD — INCIDENCE — DÉLAI — PROCÉDURE — ENCAISSEMENT — CHÈQUE — ABANDON — DOSSIER — REPRISE — CROYANCE — INTENTION — LOCATEUR

RL170005 p. 148

REQUÊTE — RÉTRACTATION — DÉCISION — RÉSILIATION — BAIL — ABSENCE — POSSIBILITÉ — PAIEMENT — RETARD — MONTANT ÉCHU — DÉCISION VERBALE — ERREUR — DATE — LOI RÉGIE DU LOGEMENT — ART.89 — INJUSTICE GRAVE

RL170008 p. 148

REQUÊTE — RÉTRACTATION — JUGEMENT — CRITÈRE — CONDITION — REFUS — ABSENCE — PREUVE — JUGE — REFUS — TÉMOIGNAGE — INCIDENCE — MÉDICAMENT — CONFUSION — COMPRÉHENSION — LANGUE ANGLAISE — APPEL DÉGUISÉ — LOI RÉGIE DU LOGEMENT — ART.89

RL160020 p. 146

REQUÊTE — RÉTRACTATION — REFUS — ABSENCE — AUDIENCE — ERREUR — DATE — INSCRIPTION — CALENDRIER — NÉGLIGENCE — OBLIGATION — LOCATEUR

RL160021 p. 147

RÉSILIATION DU BAIL — RÉGIE DU LOGEMENT — ART.1974 — CODE CIVIL — LOYER MODIQUE — PRÉAVIS — ORDRE PUBLIC — SOUS—LOCATION — REJET

RL160018 p. 8

RÉSILIATION DU BAIL — RÉGIE DU LOGEMENT — MANDATAIRE — ART.72 — LOI RÉGIE DU LOGEMENT — LOI BARREAU — REPRÉSENTATION — PERSONNE MORALE

RL160019 p. 9

JEUNESSE

ABUS SEXUELS, ABUS PHYSIQUES — COMPROMISSION — MAUVAIS TRAITEMENT PSYCHOLOGIQUE — RISQUE SÉRIEUX — ABUS SEXUEL — PÈRE — FILS — CONDAMNATION — BELLE—FILLE — DÉFINITION — EXPERTISE — ÉVALUATION SEXOLOGIQUE — RISQUE — RÉCIDIVE — MINIMUM — LOI PROTECTION DE LA JEUNESSE — ART.38 — ART.38.2

CQJ160070 p. 10

ABUS SEXUELS, ABUS PHYSIQUES — PROTECTION DE LA JEUNESSE — COMPROMISSION — PÈRE BIOLOGIQUE — ADMISSION — AVEU — INTERROGATOIRE — POLICIER — DÉCLARATION LIBRE ET VOLONTAIRE — DROIT À L'AVOCAT — DROIT AU SILENCE — NORME — PREUVE — BALANCE DE PROBABILITÉ — DISPENSE — TÉMOIGNAGE — LOI PROTECTION DE LA JEUNESSE 2007 — ART.85.6

CQJ170019 p. 114

ABUS SEXUELS, ABUS PHYSIQUES — PROTECTION DE LA JEUNESSE — COMPROMISSION — ABUS PHYSIQUE — MAUVAIS TRAITEMENT PSYCHOLOGIQUE — CONFLIT — SÉPARATION — MÈRE — ABSENCE — RECONNAISSANCE — RESPONSABILITÉ — PÈRE — MÉTHODE ÉDUCATIVE DÉRAISONNABLE

CQJ160080 p. 29

ABUS SEXUELS, ABUS PHYSIQUES (ART.38D) ET E)) — RÉVISION — RISQUE SÉRIEUX — ABUS SEXUEL — TIERS — ENFANT — CRITÈRE — COMPROMISSION — FAMILLE D'ACCUEIL — RETRAIT — ACCRÉDITATION — LIEN D'ATTACHEMENT

CQJ170006 p. 62

JEUNESSE

ADOPTION — REQUÊTE — PÈRE BIOLOGIQUE — RÉTRACTATION — JUGEMENT — ADOPTION — DÉLAI — ABSENCE — DÉLAI RAISONNABLE — CONNAISSANCE — PATERNITÉ — INTENTION — MÈRE — NÉGLIGENCE — ABSENCE — SIGNIFICATION — DEMANDE — ADOPTION

CQJ170053 p. 182

APPEL — COUR SUPÉRIEURE — COMPÉTENCE — COUR DU QUÉBEC — GARDE — FIN — PROTECTION — COMPROMISSION — CODE DE PROCÉDURE CIVILE — ART.37

CS170102 p. 153

COMPÉTENCE DE LA COUR DU QUÉBEC (ART.35 À 39) — PROCÉDURE — GARDE D'ENFANT — DEMANDE — RÉVISION — SAISINE — TRIBUNAL — QUESTION — ACCESSOIRE — LIEN — MOMENT — PRONONCÉ — JUGEMENT — NOMINATION PROCUREUR À L'ENFANT — COMMENTAIRE — MINISTRE DE LA JUSTICE — CODE DE PROCÉDURE CIVILE 2016 — ART.37 — LOI PROTECTION DE LA JEUNESSE — ART.75

CQJ170005 p. 60

COMPÉTENCE DE LA COUR DU QUÉBEC (ART.35 À 39) — PROCÉDURE — GARDE D'ENFANT — DEMANDE — RÉVISION — RÉUNION D'INSTANCES — SAISINE — TRIBUNAL — QUESTION — ACCESSOIRE — LIEN — COMMENTAIRE — MINISTRE DE LA JUSTICE — CODE DE PROCÉDURE CIVILE 2016 — ART.37 — ART.210 — LOI PROTECTION DE LA JEUNESSE — ART.75

CQJ170004 p. 59

CONDITIONS D'ADOPTION D'UN MAJEUR — ADOPTION — ENFANT MAJEUR — DEMANDEUR — JURISPRUDENCE CONTRADICTOIRE — ANALYSE — DÉBAT PARLEMENTAIRE — COMMISSION PARLEMENTAIRE — JOURNAL DES DÉBATS — REJET — DEMANDE — OBLIGATION — PROCÉDURE — ADOPTANT — CODE CIVIL — ART.545 — CODE DE PROCÉDURE CIVILE 2016 — ART.440 — ART.441 — CODE DE PROCÉDURE CIVILE — ART.825.4

CQJ170001 p. 30

COUR DU QUÉBEC — CHAMBRE DE LA JEUNESSE — MESURES — PROTECTION DE LA JEUNESSE — CONTACT — FRATRIE — ENFANT NÉ D'UNE AUTRE UNION — AUTORITÉ PARENTALE — CONJOINT NOUVEAU — ABSENCE — COMPÉTENCE — LOI PROTECTION DE LA JEUNESSE 2007 — ART.91

CQJ170021 p. 115

COUR DU QUÉBEC — CHAMBRE DE LA JEUNESSE — MESURES — PROTECTION DE LA JEUNESSE — RÉVISION — ACCRÉDITATION — TANTE — FAMILLE D'ACCUEIL DE PROXIMITÉ — ABSENCE — FAIT NOUVEAU — CHOSE JUGÉE — REQUÊTE — IRRECEVABILITÉ — CODE DE PROCÉDURE CIVILE — ART.168 — LOI PROTECTION DE LA JEUNESSE 2007 — ART.4 — ART.85 — ART.91 — CODE CIVIL — ART.2848

CQJ170011 p. 79

COUR DU QUÉBEC — CHAMBRE DE LA JEUNESSE — MESURES — PROTECTION DE LA JEUNESSE — RÉVISION — ORDONNANCE — MAJORITÉ — DEMANDE — DPJ — SUPERVISION — DROIT D'ACCÈS — MÈRE — DÉSIR DE L'ENFANT — ADOLESCENT — RETOUR — MILIEU FAMILIAL — LOI PROTECTION DE LA JEUNESSE 2007 — ART.4 — ART.91

CQJ160069 p. 11

COUR DU QUÉBEC — CHAMBRE DE LA JEUNESSE — MESURES — PROTECTION DE LA JEUNESSE — RÉVISION — GARDE — TIERS — TANTE — CONJOINT — SÉPARATION — CHOIX — MILIEU DE VIE — CONJOINT NOUVEAU — MEMBRE — GROUPE CRIMINALISÉ — COMMENTAIRE — JUGE — OPPORTUNITÉ — DEMANDE — GARDE D'ENFANT — FIN — PROTECTION — CODE DE PROCÉDURE CIVILE 2016 — ART.37

CQJ170007 p. 78

JEUNESSE

DISPOSITIONS APPLICABLES DU CODE DE PROCÉDURE CIVILE — PROTECTION DE LA JEUNESSE — PROCÉDURE — MISE HORS DE DÉLIBÉRÉ — FAIT NOUVEAU — DÉLIBÉRÉ — ABUS SEXUEL — RÉOUVERTURE — ENQUÊTE — CRITÈRE — PERTINENCE — NÉCESSITÉ — SOUPLESSE — REVUE — JURISPRUDENCE — COMMENTAIRE — MINISTRE — LOI PROTECTION DE LA JEUNESSE 2007 — ART.77 — ART.85 — CODE DE PROCÉDURE CIVILE 2016 — ART.25 — ART.323

CQJ170022 p. 116

DROIT LÉSÉ — PROTECTION DE LA JEUNESSE — COMPROMISSION — RISQUE — NÉGLIGENCE — ÉDUCATION — ISOLEMENT — FUSION — MÈRE — DÉLAI DÉRAISONNABLE — ÉVALUATION — SIGNALEMENT — LOI PROTECTION DE LA JEUNESSE 2007 — ART.2.3 — ART.2.4 — ART.8

CQJ170014 p. 103

DROIT LÉSÉ — PROTECTION DE LA JEUNESSE — CONVENTION — ENTENTE — RECONNAISSANCE — DPJ — MANQUEMENT — OBLIGATION — EXÉCUTION — JUGEMENT — LOI PROTECTION DE LA JEUNESSE 2007 — ART.91

CQJ170024 p. 118

DROIT LÉSÉ — PROTECTION DE LA JEUNESSE — DÉLAI — JUGEMENT — ORDONNANCE — EXÉCUTION — ÉVALUATION — NEUROPSYCHOLOGUE — PÉDOPSYCHIATRIE — RESPONSABILITÉ — OBLIGATION — DPJ — LOI PROTECTION DE LA JEUNESSE 2007 — ART.91 — ART.92

CQJ170010 p. 78

DROIT LÉSÉ — PROTECTION DE LA JEUNESSE — ÉVALUATION — ORTHOPHONIE — DÉFAUT — EXÉCUTION — ORDONNANCE — SERVICE DE SANTÉ — SOINS DE SANTÉ — DÉLAI DÉRAISONNABLE — LOI PROTECTION DE LA JEUNESSE

CQJ170008 p. 101

ENFANT ABANDONNÉ — PROTECTION DE LA JEUNESSE — COMPROMISSION — ABANDON — DÉFINITION — MAUVAIS TRAITEMENT PSYCHOLOGIQUE — ABSENCE — STATUT — IMMIGRATION — RÉFUGIÉ — ABSENCE — DÉLÉGATION — AUTORITÉ PARENTALE — CONTESTATION — DÉCISION — DÉSISTEMENT — DPJ — COMPÉTENCE — COUR DU QUÉBEC — DOMICILE — ENFANT — LOI PROTECTION DE LA JEUNESSE 2007 — ART.38 — ART.38.2 — ART.73 — ART.74.2 — CODE CIVIL — ART.32 — ART.80 — ART.599 — ART.605

CQJ160088 p. 112

FAITS NOUVEAUX — RÉVISION — PROTECTION DE LA JEUNESSE — RÉVISION — PROLONGATION — NÉGLIGENCE — ÉDUCATION — TROUBLE DE COMPORTEMENT — TROUBLE DÉFICITAIRE DE L'ATTENTION — COLÈRE — OPPOSITION — ÉVALUATION — RENVERSEMENT — DIAGNOSTIC — MANQUEMENT — AFFECTION — CHALEUR — MÈRE — REFUS — FAMILLE D'ACCUEIL — DÉSIR DE L'ENFANT — ENFANT — TIERS — GRAND-PARENT — LOI PROTECTION DE LA JEUNESSE 2007 — ART.4

CQJ170023 p. 117

HÉBERGEMENT — FAMILLE D'ACCUEIL — BANQUE MIXTE — PROJET DE VIE — DÉCISION — DPJ — CONTRAVENTION — ORDONNANCE — REPROCHE — POSSIBILITÉ — RETOUR — MILIEU FAMILIAL — ABSENCE — SOUTIEN — LOI PROTECTION DE LA JEUNESSE — ART.3 — ART.4 — ART.91.1

CQJ170031 p. 152

ISOLEMENT, ABSENCE DE SOINS, REJET AFFECTIF, NÉGLIGENCE — PROTECTION DE LA JEUNESSE — COMPROMISSION — TROUBLE DE COMPORTEMENT — AGRESSIVITÉ — TROUBLE DE L'ATTACHEMENT — TROUBLE OPPOSITIONNEL — SEXUALITÉ — INTERNET — REJET — MOTIF — NÉGLIGENCE — ÉDUCATION

CQJ160068 p. 11

JEUNESSE

ISOLEMENT, ABSENCE DE SOINS, REJET AFFECTIF, NÉGLIGENCE — PROTECTION DE LA JEUNESSE — COMPROMISSION — NÉGLIGENCE — TROUBLE DE COMPORTEMENT — DEMANDE — ABSENCE — PREUVE — FARDEAU — BALANCE DE PROBABILITÉ — RISQUE SÉRIEUX — LOI — EXCEPTION — LOI PROTECTION DE LA JEUNESSE 2007 — ART.38 — ART.38.2

CQJ170013 p. 100

LOI SUR LA PROTECTION DE LA JEUNESSE — PROCÉDURE — MOYEN PRÉLIMINAIRE — IRRECEVABILITÉ — LITISPENDANCE — COUR SUPÉRIEURE — COUR DU QUÉBEC — GARDE D'ENFANT — COMPÉTENCE — TRIBUNAL — RATIONE MATERIAE — QUESTION — ACCESSOIRE — LIEN — MOMENT — PRONONCÉ — JUGEMENT — SAISINE — TRIBUNAL — CODE DE PROCÉDURE CIVILE 2016 — ART.37 — CODE CIVIL — ART.2848

CQJ170009 p. 76

LSJPA — ADOLESCENT — JEUNE CONTREVENANT — ACCUSATION — VOIES DE FAIT — ADMISSIBILITÉ — PROGRAMME — SANCTION EXTRAJUDICIAIRE — DIFFICULTÉ — ACCOMPLISSEMENT — ABSENCE — FAUTE — DÉLAI — COMPTABILISATION — HEURE — ABSENCE — RESPECT — OBJECTIF — LOI — LSJPA — ART.10 — REJET — ACCUSATION

CQJ170025 p. 175

PROLONGATION D'UNE DÉCISION — PROTECTION DE LA JEUNESSE — HÉBERGEMENT — CENTRE DE RÉADAPTATION — REFUS — SUPERVISION — DROIT D'ACCÈS — ADOLESCENT — MÈRE — REFUS — AUTORISATION — DPJ — RECEPTION — COMMUNICATION — INFORMATION — PROFESSIONNEL — SECRET PROFESSIONNEL

CQJ170020 p. 115

PROTECTION DE LA JEUNESSE — COMPROMISSION — ORDONNANCE — HÉBERGEMENT — FAMILLE D'ACCUEIL — DÉSIGNATION — TANTE — LOI SUR LA REPRÉSENTATION DES RESSOURCES — CHOIX — INTÉRÊT DE L'ENFANT — LOI PROTECTION DE LA JEUNESSE 2007 — ART.91 — ART.65 — INCIDENCE — CONTRIBUTION PARENTALE

CQJ170048 p. 178

PROTECTION DE LA JEUNESSE — COMPROMISSION — RISQUE SÉRIEUX — ABUS PHYSIQUE — INCIDENT — GARDERIE — MÈRE — ABSENCE — PREUVE — DANGER — POSSIBILITÉ — LOI PROTECTION DE LA JEUNESSE 2007 — ART.38.2

CQJ170050 p. 180

PROTECTION DE LA JEUNESSE — DÉCLARATION — COMPROMISSION — TROUBLE DE COMPORTEMENT — NÉGLIGENCE — PARENT — BESOIN — PLAN ÉDUCATIF — RELATION — PERSONNE MAJEURE — ABSENCE — PREUVE — ABUS SEXUEL — NÉCESSITÉ — ENCADREMENT — LOI PROTECTION DE LA JEUNESSE 2007

CQJ170052 p. 181

PROTECTION DE LA JEUNESSE — DROIT LÉSÉ— RETRAIT — FAMILLE D'ACCUEIL — ORDONNANCE — HÉBERGEMENT — MAJORITÉ — FAMILLE D'ACCUEIL — DEMANDE — RÉPIT — OBLIGATION — AUTORISATION — TRIBUNAL — AVERTISSEMENT — PRÉPARATION — ENFANT — RÔLE — DPJ — DROIT — CONSULTATION — AVOCAT — JUGE — REPROCHE — DPJ — FAUTE — COMPORTEMENT — MESURE RÉPARATRICE — RÉMUNÉRATION — TIERS — FAMILLE D'ACCUEIL — CHANGEMENT — INTERVENANT — LOI PROTECTION DE LA JEUNESSE 2007 — ART.3 — ART.4 — ART.5 — ART.6 — ART.9 — ART.91 — ART.91.1 — ART.95

CQJ170047 p. 176

PROTECTION DE LA JEUNESSE — REFUS — DÉCLARATION — COMPROMISSION — ABSENTÉISME — FRÉQUENTATION SCOLAIRE — TROUBLE D'APPRENTISSAGE — ABSENCE — INTERVENTION — MÈRE — MODIFICATION — PROGRAMME SCOLAIRE — AMÉLIORATION — INCIDENCE — EMPRISONNEMENT — PÈRE — TOXICOMANIE — INFLUENCE — ABSENCE — PREUVE — RISQUE SÉRIEUX — LOI PROTECTION DE LA JEUNESSE 2007 — ART.38 — ART.38.1

CQJ170049 p. 179

JEUNESSE

REFUS — HÉBERGEMENT — FAMILLE D'ACCUEIL — MAJORITÉ — ATTEINTE — DÉLAI — HÉBERGEMENT — EXCEPTION — CAPACITÉ — PARENT — RETOUR — MILIEU FAMILIAL — LOI PROTECTION DE LA JEUNESSE 2007 — ART.91.1

CQJ170030 p. 151

REJET AFFECTIF — MÈRE — HÉBERGEMENT — FAMILLE D'ACCUEIL — RETRAIT — ATTRIBUT — AUTORITÉ PARENTALE — VOYAGE SCOLAIRE — PHOTOGRAPHIE

CQJ170029 p. 150

LOGEMENT

ACCÈS AU LOGEMENT — RÉGIE DU LOGEMENT — BAIL — OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION — DEMANDE — DOMMAGES INTÉRÊTS — FRAIS — LOCATAIRE — ARTICLE 7 — ARTICLE 49 — CHARTE DES DROITS ET LIBERTÉS DE LA PERSONNE — ATTEINTE ILLICITE — DROIT — VIOLATION — DEMEURE — PRÉJUDICE — RÉPARATION — ABSENCE — URGENCE

RL170002 p. 81

BAIL RÉSIDENTIEL — RÉGIE DU LOGEMENT — COMPÉTENCE — ART.28 — ART.1892 — CODE CIVIL — DÉFINITION — LOGEMENT — CHAMBRE — INTENTION — SALLE DE BAIN — DROIT — LOI RÉGIE DU LOGEMENT — PARTIE

RL170004 p. 82

LOYER MODIQUE — RADIATION — LISTE — ADMISSIBILITÉ — REFUS — PROPOSITION — ATTRIBUTION — LOGEMENT — HANDICAP — DIFFICULTÉ — TÂCHE QUOTIDIENNE — ACCESSIBILITÉ — ANNULATION — RÈGLEMENT ATTRIBUTION DES LOGEMENTS À LOYER MODIQUE — ART.52

CQC170014 p. 184

REPRISE DE POSSESSION — LOGEMENT — RÉGIE DU LOGEMENT — BAIL — REPRISE — BONNE FOI — VENTE — ENTENTE — DROIT DE REFUS — ART.1963 — ART.1891 — ART.1967 — CODE CIVIL — DROIT — RENONCIATION — PREUVE — INDEMNITÉ — FRAIS DE DÉMÉNAGEMENT — DÉLAI — COMPENSATION — REMBOURSEMENT — OPTION D'ACHAT — AMÉLIORATION LOCATIVE — MATÉRIAU

RL170003 p. 82

REQUÊTE — RÉSILIATION — BAIL — CONTRAVENTION — ORDONNANCE — CODE CIVIL — ART.1973 — CIRCONSTANCE EXCEPTIONNELLE — SUSPENSION — PRESTATION — AIDE SOCIALE — AIDE CONDITIONNELLE — URGENCE

RL170013 p. 185

RÉSILIATION DU BAIL — LOGEMENT — APPEL — PERMISSION — COUR DU QUÉBEC — ART. 91 — ART. 58 — LOI SUR LA RÉGIE DU LOGEMENT — DEMANDE — BAIL — DEMANDE — CONTRÔLE JUDICIAIRE — COUR SUPÉRIEURE — DEMANDE — SUSPENSION — RÉGIE DU LOGEMENT — FAIBLESSE — DÉCISION — OUVERTURE — APPEL

CQC170001 p. 80

PROCÉDURE

CODE DE PROCÉDURE CIVILE — 2016 — PROCÉDURE CIVILE — MOYEN PRÉLIMINAIRE — IRRECEVABILITÉ PARTIELLE — CODE DE PROCÉDURE CIVILE — ART.168

CQC160032 p. 12

SÉCURITÉ SOCIALE

ADMINISTRATION PAR DES TIERS — SOUTIEN DU REVENU — AIDE AUX PERSONNES ET AUX FAMILLES — RÉCLAMATION — REMBOURSEMENT — PRESTATION — AVOIR LIQUIDE EXCÉDENTAIRE — ABSENCE — POSSIBILITÉ — DISPOSER LIBREMENT — JUGEMENT — COUR SUPÉRIEURE — INTERDICTION — CONFLIT — PARENT — PRESTATAIRE — DÉFICIENCE INTELLECTUELLE — HANDICAP MENTAL — BIEN — RÉGIME DE PROTECTION — SUSPENSION — PAIEMENT — PRESTATION — LOI AIDE AUX PERSONNES ET AUX FAMILLES — ART.34 — ART.55 — RÉGLEMENT AIDE AUX PERSONNES ET AUX FAMILLES — ART.128 — ART.153

TAQ170007 p. 84

AJUSTEMENTS POUR ENFANTS À CHARGE — SOUTIEN DU REVENU — AIDE AUX PERSONNES ET AUX FAMILLES — CONTESTATION — RÉCLAMATION — REMBOURSEMENT — TROP-PAYÉ — ENFANT À CHARGE — ÉTUDES COLLÉGIALES — PRESTATION COMPLÉMENTAIRE — AJUSTEMENT — INCIDENCE — CHAMBREUR — CÉGEP — ÉLOIGNEMENT — DÉTERMINATION — RÉSIDENCE HABITUELLE — INTENTION — RÉGLEMENT AIDE AUX PERSONNES ET AUX FAMILLES — ART.78

TAQ160036 p. 14

ASSISTANCE — DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE — SOUTIEN DU REVENU — REQUÊTE — RÉVISION — DÉCISION — DÉLAI — HORS DÉLAI — IMPOSSIBILITÉ D'AGIR — ERREUR ADMINISTRATIVE — ADMISSIBILITÉ — PRESTATION — CUMUL — INDEMNITÉ — SAAQ — FRAIS DE GARDE — ERREUR — AGENT — INFORMATION — LOI AIDE AUX PERSONNES ET AUX FAMILLES — ART.29 — ART.30 — ART.107 — ART.112

TAQ160034 p. 13

ASSISTANCE — DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE — SOUTIEN DU REVENU — AIDE AUX PERSONNES ET AUX FAMILLES — RÉVISION — RÉCLAMATION — REMBOURSEMENT — PRESTATION — AVOIR LIQUIDE EXCÉDENTAIRE — PLACEMENT — HÉRITAGE — DÉCLARATION — PRINCIPALE — ERREUR — INFORMATION — RENSEIGNEMENT — AGENT — ERREUR ADMINISTRATIVE — LOI AIDE AUX PERSONNES ET AUX FAMILLES — ART.29 — ART.30 — ART.33 — ART.55 — ART.86

TAQ170006 p. 83

ASSISTANCE — DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE — SOUTIEN DU REVENU — AIDE AUX PERSONNES ET AUX FAMILLES — REFUS — ADMISSIBILITÉ — PRESTATION — ERREUR — AGENT — INFORMATION — NÉCESSITÉ — DOCUMENT — EXAMEN — DOSSIER — DROIT LÉSÉ — DATE — DÉPÔT — DEMANDE — LOI AIDE AUX PERSONNES ET AUX FAMILLES — ART.29 — ART.30 — ART.32 — RÉGLEMENT AIDE AUX PERSONNES ET AUX FAMILLES — ART.45

TAQ170004 p. 87

ASSURANCE PARENTALE — RÉCLAMATION — REMBOURSEMENT — PRESTATION — ADOPTION — ENFANT — OBLIGATION — COHABITATION — AUTORITÉ PARENTALE — VIVRE HABITUELLEMENT AVEC L'ENFANT — INTERPRÉTATION — LOI ASSURANCE PARENTALE — ART.14

TAQ170012 p. 154

CALCUL DE LA PRESTATION — SOUTIEN DU REVENU — AIDE AUX PERSONNES ET AUX FAMILLES — RÉCLAMATION — REMBOURSEMENT — PRESTATION — DON — PRÊT — RÉPÉTITION — PREUVE — ENTRAIDE — FAMILLE — LOI AIDE AUX PERSONNES ET AUX FAMILLES — ART.55

TAQ170002 p. 66

CONJOINT — SOUTIEN DU REVENU — AIDE AUX PERSONNES ET AUX FAMILLES — CONTESTATION — ANNULATION — PRESTATION — VIE MARITALE — ADMISSION — COHABITATION — COLOCATAIRE — SECOURS MUTUEL — ENTRAIDE — DÉFICIENCE INTELLECTUELLE — AIDANT NATUREL — TÉMOIGNAGE — CRÉDIBILITÉ — LOI AIDE AUX PERSONNES ET AUX FAMILLES — ART.22

TAQ160038 p. 65

SÉCURITÉ SOCIALE

CONJOINT — SOUTIEN DU REVENU — RÉCLAMATION — REMBOURSEMENT — PRESTATION — VIE MARITALE — COHABITATION — ABSENCE — PREUVE — SECOURS MUTUEL — COLOCATION — VIOLENCE — VOIES DE FAIT — PREUVE MÉDICALE — HANDICAP MENTAL — DÉFICIENCE INTELLECTUELLE — DYSFONCTIONNEMENT — DÉPENDANCE — ANALPHABÉTISME — CONTRAINTE SÉVÈRE — TÉMOIGNAGE — LOI AIDE AUX PERSONNES ET AUX FAMILLES — ART.22

TAQ160040 p. 86

EXCEPTION — VIE MARITALE — SOUTIEN DU REVENU — RÉCLAMATION — PRESTATION — SOLIDARITÉ — DETTE — VIE MARITALE — REVENU DE TRAVAIL — PREUVE — ABSENCE — CONNAISSANCE — TRAVAIL — CONJOINT — CRÉDIBILITÉ — TÉMOIGNAGE — DÉSOLIDARISATION — LOI AIDE AUX PERSONNES ET AUX FAMILLES — ART.89

TAQ160039 p. 85

REMBOURSEMENT — SOUTIEN DU REVENU — AIDE AUX PERSONNES ET AUX FAMILLES — CONTESTATION — DEMANDE — RÉCLAMATION — REMBOURSEMENT — PRESTATION — AIDE CONDITIONNELLE — VENTE — RÉSIDENCE — ERREUR ADMINISTRATIVE — PAIEMENT — AGENT — INFORMATION — FERMETURE — DOSSIER — SOLDE — NOTE DE CRÉDIT — LOI JUSTICE ADMINISTRATIVE — ART.4 — ART.6 — LOI AIDE AUX PERSONNES ET AUX FAMILLES — ART.86 — ART.49

TAQ160037 p. 31

REVENUS, GAINS ET AVANTAGES — SOUTIEN DU REVENU — AIDE AUX PERSONNES ET AUX FAMILLES — CONTESTATION — RÉCLAMATION — REMBOURSEMENT — PRESTATION — REVENU DE TRAVAIL — ARTISTE — TRAVAILLEUR AUTONOME — DROIT — DÉDUCTION — DÉPENSE — ABSENCE — LIEN DE SUBORDINATION — HORAIRE — COTISATION — PUBLICITÉ

TAQ170008 p. 125

REVENUS, GAINS ET AVANTAGES — SOUTIEN DU REVENU — AIDE AUX PERSONNES ET AUX FAMILLES — CONTESTATION — DIMINUTION — AIDE FINANCIÈRE — COMPTABILISATION — LOCATION — COLOCATAIRE — INCIDENCE — LOGEMENT — LOYER MODIQUE — RÉGLEMENTATION — OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION — BAIL — SIGNATURE — SIGNATAIRE UNIQUE — ABSENCE — PREUVE — RÈGLEMENT SUR LES CONDITIONS DE LOCATION DES LOGEMENTS À LOYER MODIQUE — LOI AIDE AUX PERSONNES ET AUX FAMILLES — ART.55 — RÈGLEMENT AIDE AUX PERSONNES ET AUX FAMILLES — ART.41 — ART.19.1 — ART.111 — ART.120

TAQ170009 p. 124

RÉVISION OU RÉVOCATION — SOUTIEN DU REVENU — AIDE AUX PERSONNES ET AUX FAMILLES — REQUÊTE — RÉVISION — VICE DE FOND — ADMISSIBILITÉ — PRESTATION — CONTRAINTE TEMPORAIRE — ÉVALUATION MÉDICALE — RAPPORT MÉDICAL — ABSENCE — CAPACITÉ DE TRAVAILLER — LIMITATION FONCTIONNELLE — LOI AIDE AUX PERSONNES ET AUX FAMILLES — ART.53 — ART.54 — LOI JUSTICE ADMINISTRATIVE — ART.154 — INCIDENCE — RÉORIENTATION PROFESSIONNELLE — DURÉE — INTENTION

TAQ160035 p. 15

SÉCURITÉ DU REVENU — DIMINUTION — AJUSTEMENT — PRESTATION — COMPTABILISATION — RESSOURCE — PENSION ALIMENTAIRE — ANTÉRIORITÉ — DÉFICIT — SUBROGATION — MINISTRE — DIFFÉRENCE — CALCUL — ABSENCE — PREUVE — DISCRIMINATION — TRAITEMENT — LOI AIDE AUX PERSONNES ET AUX FAMILLES — ART.53 — ART.55 — ART.92 — CHARTE DES DROITS ET LIBERTÉS DE LA PERSONNE — ART.10

TAQ170013 p. 191

SOLIDARITÉ ENTRE CONJOINTS — SOUTIEN DU REVENU — AIDE AUX PERSONNES ET AUX FAMILLES — RÉCLAMATION — REMBOURSEMENT — PRESTATION — DEMANDE — DÉSOLIDARISATION — ABSENCE — CONNAISSANCE — CONJOINT — DÉFAUT — DÉCLARATION — REVENU — TRAVAIL — IGNORANCE — DIFFICULTÉ — LANGUE FRANÇAISE — ANALPHABÉTISME — LOI AIDE AUX PERSONNES ET AUX FAMILLES — ART.89

TAQ170001 p. 30

SÉCURITÉ SOCIALE

SOUTIEN DU REVENU — AIDE AUX PERSONNES ET AUX FAMILLES — CONTESTATION — REMBOURSEMENT — PRESTATION — VIE MARITALE — ADMISSION — COHABITATION — COLOCATAIRE — SECOURS MUTUEL — ENTRAIDE — MALADIE DÉGÉNÉRATIVE — AIDANT NATUREL — TÉMOIGNAGE — CRÉDIBILITÉ — LOI AIDE AUX PERSONNES ET AUX FAMILLES — ART.55 — ART.22

TAQ170014 p. 190

SOUTIEN DU REVENU — AIDE AUX PERSONNES ET AUX FAMILLES — CONTESTATION — RÉCLAMATION — REMBOURSEMENT — DIMINUTION — PRESTATION — COPROPRIÉTAIRE — IMMEUBLE — RENONCIATION — TÉMOIGNAGE — CRÉDIBILITÉ — ÉQUIVALENCE — PRÊTE—NOM — LOI AIDE AUX PERSONNES ET AUX FAMILLES — ART.55

TAQ170016 p. 190

SOUTIEN DU REVENU — AIDE AUX PERSONNES ET AUX FAMILLES — RÉCLAMATION — REMBOURSEMENT — PRESTATION — RÉALISATION D'UN DROIT — RÈGLEMENT — HORS COUR — ACTION EN DOMMAGES—INTÉRÊTS — QUALIFICATION — NATURE — INDEMNITÉ — PERTE — SALAIRE — DOMMAGE NON PÉCUNIAIRE — LOI AIDE AUX PERSONNES ET AUX FAMILLES — ART.90 — ART.96 — EXCEPTION

TAQ170022 p. 189

SOUTIEN DU REVENU — AIDE AUX PERSONNES ET AUX FAMILLES — RÉCLAMATION — REMBOURSEMENT — PRESTATION — REVENU DE TRAVAIL — QUALIFICATION — TRAVAILLEUR AUTONOME — CRITÈRE — CONDITION — LOI AIDE AUX PERSONNES ET AUX FAMILLES — ART.55 — RÈGLEMENT AIDE AUX PERSONNES ET AUX FAMILLES — ART.113

TAQ170021 p. 192

SOUTIEN DU REVENU — AIDE AUX PERSONNES ET AUX FAMILLES — RÉCLAMATION — PRESTATION — VIE MARITALE — ABSENCE — PREUVE — FARDEAU — DATE — ERREUR — LOI AIDE AUX PERSONNES ET AUX FAMILLES — ART.22

TAQ170019 p. 188

SOUTIEN DU REVENU — AIDE AUX PERSONNES ET AUX FAMILLES — RÉCLAMATION — REMBOURSEMENT — PRESTATION — VIE MARITALE — ABSENCE — SECOURS MUTUEL — COUPLE — LIEN DE PARENTÉ — COUSIN — ENTRAIDE — LOI AIDE AUX PERSONNES ET AUX FAMILLES — ART.22 — ART.89 — ART.106

TAQ170018 p. 186

SOUTIEN DU REVENU — REQUÊTE — RÉVISION — DÉCISION — DIMINUTION — PRESTATION — COMPTABILISATION — REVENU — LOCATION — CHAMBRE — TÉMOIGNAGE — CRÉDIBILITÉ — PREUVE — ENTRAIDE — COLOCATAIRE — ITINÉRANT — SANTÉ MENTALE — RÉINSERTION SOCIALE — LOI AIDE AUX PERSONNES ET AUX FAMILLES — ART.55 — RÈGLEMENT AIDE AUX PERSONNES ET AUX FAMILLES — ART.41 — ART.11 — ART.120

TAQ170011 p. 153

TRAVAIL

ACCIDENT DU TRAVAIL — LÉSION PROFESSIONNELLE — VALIDITÉ — PROCESSUS — ÉVALUATION MÉDICALE — PROCÉDURE — RAPPORT MÉDICAL — MÉDECIN TRAITANT — LATMP — ART.199 — ART.204 — ART.206 — ART.212 — ART.215 — ART.217 — ART.219 — ART.221 — ART.224

TAT170004 p. 193

ASSISTANCE MÉDICALE (ART.188 À 198) — ACCIDENT DU TRAVAIL — LÉSION PROFESSIONNELLE — REQUÊTE — RÉVISION — DÉCISION — REFUS — PAIEMENT — TRAITEMENT — INJECTION — DROIT — TRAVAILLEUR — SERVICE — MÉDECIN — OBLIGATION — CSST — ASSUMATION — COÛT — LATMP — ART.189 — ART.192 — ART.193 — ART.194 — ART.586 — LOI ASSURANCE MALADIE — ART.19

TAT170001 p. 89

TRAVAIL

ATTEINTE PERMANENTE — LIMITATION FONCTIONNELLE — REQUÊTE — RÉVISION — DÉCISION — ERREUR DÉTERMINANTE — FORMULATION — UTILISATION — TERME — LOI TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU TRAVAIL — ART.49 — INCIDENCE — ABSENCE — INTERVENTION — CSST — PREMIÈRE INSTANCE — REJET — RECOURS

TAT170003 p. 156

DURÉE DE L'INCAPACITÉ — CONSOLIDATION — LÉSION PROFESSIONNELLE — CONTESTATION — DÉCISION — CONSOLIDATION — ÉVALUATION — ATTEINTE PERMANENTE — LIMITATION FONCTIONNELLE — CRITÈRE — DÉTERMINATION — LIMITATION — MOUVEMENT — VULNÉRABILITÉ — FRAGILITÉ — TRAVAILLEUR — CAPACITÉ DE TRAVAILLER — PROTECTION — RECHUTE — RÉCIDIVE — AGGRAVATION

TAT160009 p. 16

INCONDUITE — ASSURANCE-EMPLOI — ADMISSIBILITÉ — PRESTATION — PERTE — EMPLOI — LIEN DE CONFIANCE — EMPLOYEUR — VOL — PREUVE — PREUVE MÉDICALE — MALADIE MENTALE — DÉPRESSION — ABSENCE — CONNAISSANCE — CONSÉQUENCE — GESTE — ABSENCE — INSOUCIANCE — LOI ASSURANCE-EMPLOI — ART.30

TSS160010 p. 63

INCONDUITE — ASSURANCE-EMPLOI — REFUS — ADMISSIBILITÉ — PRESTATION — PERTE — EMPLOI — PREUVE — CRÉDIBILITÉ — TÉMOIGNAGE — TRAVAILLEUR — AUDIENCE NOUVELLE — NORME DE CONTRÔLE — DÉCISION RAISONNABLE — LOI ASSURANCE-EMPLOI — ART.30

TSS170001 p. 63

LÉSION PROFESSIONNELLE — ACCIDENT DU TRAVAIL — ERREUR — DIAGNOSTIC — ENTORSE LOMBAIRE — AGGRAVATION — CONDITION PERSONNELLE — CONDITION ASYMPTÔMATIQUE — TÉMOIGNAGE — TRAVAILLEUR — CRÉDIBILITÉ — MOUVEMENT — ÉVÉNEMENT IMPRÉVU ET SOUDAIN — ACTIVITÉ NORMALE — INTERPRÉTATION — RISQUE PARTICULIER DU TRAVAIL — THIN SKULL RULE — CRÂNE FRAGILE — LATMP — ART.2

TAT170002 p. 127

VICTIME D'ACTE CRIMINEL

DÉLAI — DÉPÔT — DEMANDE — PRESTATION — INCESTE — CONNAISSANCE — INFRACTION — LIEN DE CAUSALITÉ — PROBLÈME PSYCHOLOGIQUE — ABSENCE — RENONCIATION — DROIT — LIVAC — ART.11

TAQ170015 p. 194

LOI SUR L'INDEMNISATION DES VICTIMES D'ACTES CRIMINELS — DEMANDE — RÉVISION — DÉCISION — DÉLAI — HORS DÉLAI — PREUVE — IMPOSSIBILITÉ D'AGIR — DÉSORGANISATION — CONDITION PSYCHOLOGIQUE — LOI ACCIDENTS DU TRAVAIL — ART.64 — LIVAC

TAQ170010 p. 129

LOI SUR L'INDEMNISATION DES VICTIMES D'ACTES CRIMINELS (C. 1—6) — VICTIME D'ACTE CRIMINEL — DEMANDE — RÉVISION — REFUS — PRESTATION — ABSENCE — PREUVE — ACTE CRIMINEL — VOIES DE FAIT — EMPRISONNEMENT — DÉTENU — DÉTENTION — INCIDENCE — ABSENCE — IDENTIFICATION — AGRESSEUR — PLAINTÉ — CRAINTE — REPRÉSAILLES — ABSENCE — PREUVE — FAUTE LOURDE — LIVAC — ART.2 — ART.3 — ART.20

TAQ170005 p. 92

LOI SUR L'INDEMNISATION DES VICTIMES D'ACTES CRIMINELS (C. 1—6) — VICTIME D'ACTE CRIMINEL — DEMANDE — PRESTATION — INDEMNISATION — DÉLAI — HORS DÉLAI — IGNORANCE DE LA LOI — EXISTENCE — ABSENCE — PRÉSOMPTION — RENONCIATION — PREUVE — PREUVE MÉDICALE — DIFFICULTÉ — COMPRÉHENSION — DOCUMENT — LIVAC — ART.11

TAQ170003 p. 91

VICTIME D'ACTE CRIMINEL

REQUÊTE — RÉVISION — DÉCISION — DÉLAI — HORS DÉLAI — TARDIVETÉ — PREUVE — IMPOSSIBILITÉ D'AGIR — PREUVE MÉDICALE — CONFUSION — ANXIÉTÉ — LIMITATION FONCTIONNELLE — HÉBERGEMENT — MULTIPLICITÉ — DÉMÉNAGEMENT — LIVAC — ART.15

TAQ170017 p. 157

RÉVISION — POUR CAUSE — DÉCISION — ADMISSIBILITÉ — DEMANDE — PRESTATION — DÉLAI — VICTIME — VIOLENCE CONJUGALE — CONNAISSANCE — LIEN DE CAUSALITÉ — ABUS — PROBLÈME — SANTÉ MENTALE — DÉMARCHE — RECHERCHE — AIDE — ANALOGIE — INCESTE — CAUSE D'ACTION — INTERPRÉTATION — PREUVE — ABSENCE — ERREUR DÉTERMINANTE — LOI JUSTICE ADMINISTRATIVE — ART.154

TAQ170020 p. 158